



UNSA DOUANES

6, rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – télédéc 322
75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>
Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>
Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>
YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>
Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO
Portable : 06.61.71.67.90
Mél : unsadouanes@gmail.com
Mél : vincent.thomazo@wanadoo.fr

PARIS, LE 08 OCTOBRE 2016

*Madame Hélène CROCQUEVIELLE
Directrice Générale des Douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : Situation des brigades de surveillance de Calais

Madame la Directrice Générale,

Je souhaite vous alerter quant aux difficultés rencontrés par les agents en poste au Tunnel Sous la Manche (TSM) et dans les brigades du littoral (Calais).

Tout d'abord, les brigades du TSM souffrent d'un déficit chronique de personnels. Avec la mise en service récente du nouveau scanner au terminal « tourisme », les agents sont confrontés à des obligations en matière de sécurité face auxquelles il est difficile d'assumer efficacement les vacations et ce, autant sur un plan matériel que humain.

Il est nécessaire de mettre en place dès maintenant une politique de renforcement des effectifs, et ce en complément des efforts déjà engagés pour la lutte contre le terrorisme. Ces moyens, absolument nécessaires pour notre administration, ne doivent pas être détournés de leur but initial.

En outre, Il y a une pénurie d'agent titulaire de l'examen CAMARI. Cette spécialité est pourtant requise pour opérer sur les scanners. A terme, ce manque de spécialistes rendra impossible l'armement des différents scanners du site.

La formation CAMARI est cependant difficile et les agents doivent s'investir rigoureusement afin d'obtenir ce certificat. Aussi, nous vous demandons de rendre cette spécialité « attractive » afin de trouver de nouvelles vocations.

D'autre part, un sujet externe à la DGDDI influe fortement sur l'exercice des missions : la crise migratoire sur Calais. Elle rend de plus en plus difficile le travail mais aussi la vie des agents.

En effet, les agents sont confrontés aux mêmes risques que les fonctionnaires de la police et la gendarmerie sur la gestion des migrants : gestion des flux, découverte d'individus dans les moyens de transport, etc.

Un incident est d'ailleurs survenu le 28 septembre dernier qui fait l'objet d'une enquête administrative.

Nous demandons qu'un groupe de travail national soit organisé autour de cette problématique.

De plus, les personnels sont régulièrement mis en danger lors de leurs trajets domicile-travail à cause des barrages sauvages de ces derniers sur l'autoroute.

C'est pour cela que nous demandons également qu'une action soit initiée afin d'obtenir le classement des sièges des brigades du littoral à la [Carte des quartiers prioritaires de la politique de la ville](#).

Veuillez accepter, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES